

Association Menetou Salon En Fête

Descente de caisses à savon de Menetou-Salon

14 septembre 2025

Règlement de Participation

▪ Objectif :

Le but principal de cette descente n'est pas la performance, mais que tous les participants prennent plaisir à effectuer leurs descentes dans les meilleures conditions et la meilleure ambiance possible. Vu qu'il n'y a pas d'autre enjeu que de se faire plaisir, l'entraide entre pilotes est fortement recommandée. Néanmoins, pour des raisons évidentes de sécurité, chaque caisse à savon devra être en mesure de remplir le cahier des charges lié à la sécurité du pilote et du public.

▪ Candidature :

- Les inscriptions sont gratuites et se feront de préférence avant le jour des épreuves mais pourront également avoir lieu sur place le jour de la descente : 14 septembre 2025.
- Les documents d'inscription (informations sur le pilote, la caisse à savon, décharge et autorisation parentale pour les mineurs) seront envoyés sur simple demande auprès de l'association Menetou Salon En Fête (MSEF), par courriel (associationmsef@orange.fr), par courrier postal (Chez Mme Cousin, 14 route de Bourges, 18510 Menetou-Salon) ou par téléphone (Mme Cousin 06 59 33 23 47). Ils devront de préférence être retournés par voie électronique ou postale avant le jeudi 11 septembre 2025 à l'une des adresses ci-dessus, ou sinon remplis sur place le jour des épreuves.
- Une confirmation sera envoyée à l'adresse déclarée lors de l'éventuelle préinscription.
- Chaque voiture pourra être inscrite pour au plus 3 pilotes.
- Les tranches d'âge pour les différentes épreuves sont : 7 à 12 ans, 13 à 17 ans, 18 ans et plus.
- L'épreuve du duel (descente en parallèle) est réservée aux pilotes de plus de 18 ans.
- Les pilotes mineurs devront être au volant d'une voiture dont les dimensions et le poids sont adaptés à leurs capacités physiques.

▪ Validation de la caisse à savon:

- Les véhicules autorisés à participer aux différentes épreuves pourront être monoplaces ou biplaces.
- Ils devront être dépourvus de moteur, le seul moyen de propulsion sera la pesanteur, sans poussée au départ.
- Ils devront posséder au minimum 3 roues et devront peser au maximum 150 kg. Les lestages ne seront pas autorisés.
- Ils devront être équipés d'un système de freinage adapté à leur poids et permettant l'arrêt complet du véhicule en pente. Celui-ci fera l'objet d'un contrôle.
- Vu la configuration du circuit, chaque voiture devra avoir une largeur maximum de 1,70 m, une hauteur maximum de 1,80 m et, si possible sera dépourvue de toit et munie d'un arceau de sécurité.
- Le système de direction devra remplir toutes les garanties de sécurité pour le pilote.
- Chaque véhicule sera muni d'un anneau de remorquage faisant corps avec le châssis de la caisse permettant le remorquage, effectué par les organisateurs au moyen d'un tracteur.
- Les matériaux utilisés lors de la conception de la caisse devront ne présenter aucun risque pour le pilote et les spectateurs : pas d'angles saillants, pas de batteries autres que batteries sèches...

L'organisation effectuant les contrôles avant l'inscription définitive et avant chaque épreuve se réserve le droit de refuser des véhicules jugés non conformes ou des pilotes jugés dangereux.

▪ Validation des pilotes

- Chaque pilote signera une décharge de responsabilité fournie par les organisateurs signifiant qu'il participe à cette course incluant de multiples épreuves sous son entière responsabilité, en pleine connaissance des risques que comporte l'événement et qu'il s'engage à n'intenter aucune action en justice contre l'organisation.
- L'inscription à cette épreuve ne comprend aucune assurance individuelle accident, s'il le souhaite le participant pourra souscrire ce type d'assurance auprès d'un organisme privé.
- **Les participants mineurs devront se présenter à l'inscription munis d'une autorisation parentale (fournie lors de l'inscription).**
- Au vu des risques de chutes pouvant entraîner fractures, brûlures, les pilotes devront obligatoirement être munis d'un casque intégral avec fermeture ainsi que de vêtements recouvrant l'ensemble du corps et de gants. Les genouillères sont fortement recommandées.
- Les costumes, coiffes, maquillages sont fortement recommandés.

▪ Prestations

- Des stands de boissons et de restauration seront présents sur le marché qui se déroule en parallèle de la course, mais en nombre limité.
- **Les services de boissons et restauration sont à la charge des participants.**

Déroutement de la journée

- **9h30 /10h** : Accueil des participants pour l'inscription définitive.
- **10h** : Contrôle des véhicules et de l'équipement des pilotes par l'organisation suivi d'éventuels essais libres (selon le nombre de participants).
- **12h** : Fermeture du parc-véhicules sous la surveillance des participants et d'un commissaire et passage des juges du concours de beauté.
- **13h30** : Reconnaissance du circuit par les pilotes.
- **14h** : Début des épreuves de descente
- **Remise des prix après l'ensemble des épreuves.**

LES EPREUVES

▪ Concours de beauté par équipage

Seront notés par les juges : l'aspect de la caisse à savon, le soin apporté à sa finition ainsi que l'aspect des pilotes (costume, maquillage...).

▪ Slalom : note sur 20

Slalom entre 10 plots destiné à tester la maniabilité de la caisse à savon. Deux points de pénalité par plot touché ou déplacé. **Le classement se fait en priorité par l'absence de pénalité, puis par le chronométrage pour départager d'éventuels ex aequo.**

▪ Péage : note sur 20

Passage de deux portes, d'un portique et d'un péage destinés à tester la maîtrise et l'adresse du pilote. Quatre points par porte passée, six points pour le passage du portique (tirer sur une corde), six points pour le passage du péage (lancer une balle). **Le classement se fait en priorité par l'absence de pénalité, puis par le chronométrage pour départager d'éventuels ex aequo.**

▪ Duel (épreuve pour les plus de 18 ans).

Epreuve par élimination : deux concurrents effectuent une descente en parallèle, le vainqueur reste en lice, le perdant est éliminé.